



# Bienvenue dans votre nouvelle académie !

---

Les résultats des mutations interacadémiques viennent de « tomber » : vous êtes affecté-e, parfois sans l'avoir demandé, dans une région éloignée... Si la mobilité géographique qui s'impose à vous est difficile à vivre, elle peut s'expliquer. Les concours de recrutement sont nationaux, le service public de l'Éducation nationale doit être rendu sur l'ensemble du territoire. L'égalité de toutes et tous devant le service public nous oblige collectivement à affecter les titulaires là où sont les besoins. Les équipes du Sgen-CFDT sont à votre disposition pour vous accompagner lors de l'installation dans votre premier poste en tant que titulaire, sans naïveté et sans catastrophisme inutile.

## Pour le Sgen-CFDT, il faut améliorer les conditions d'entrée dans le métier après l'année de M2



Cela passe par une évolution des règles d'affectation qui aboutissent actuellement à ce que les plus jeunes, celles et ceux qui n'ont pas de priorités légales de mutation, soient affecté·es sur un poste de remplacement ou dans les établissements les moins attractifs et où le turn-over est le plus important, alors que leur accompagnement dans l'entrée dans le métier doit être une priorité.

Il faut en particulier un réel dispositif d'aide/tutorat pour les enseignant·es arrivant dans des établissements REP, REP+ ou dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Il faut que les collègues nommé·es dans ces établissements en début de carrière aient quelqu'un à qui faire appel en cas de souci : conseils, formation, observation de cours, disponibilité, etc. C'est ce que nous revendiquons. Avec, bien sûr, une condition essentielle : que cette personne n'ait aucun pouvoir d'évaluation, ni lien de ce type avec l'inspection... Il faut penser un système de tuteurs et tutrices qui soit un vrai soutien permanent.

### Les aides financières à l'entrée dans le métier

#### • Prime d'entrée dans le métier

1500 € versés à la première titularisation, sauf si vous avez bénéficié d'un reclassement supérieur à trois mois de reprise d'ancienneté. En sont exclus les ex-contractuel·les enseignant·es et les assistant·es d'éducation ou pédagogiques avec plus de 6 mois de services à temps plein.

#### • Prime spéciale d'installation

1995 € à 2 055 €, selon la zone de résidence pour les nouveaux et nouvelles recruté·es (sauf les agrégé·es) ayant leur première affectation dans l'une des communes d'Île-de-France ou de la communauté urbaine de Lille. Elle est cumulable avec la prime d'entrée dans le métier. Pour en bénéficier, déposez un dossier en double exemplaire en y joignant une copie de l'arrêté de nomination. Les formulaires sont disponibles dans les établissements.

#### • Aides sociales d'initiative académique

Chaque rectorat a sa propre politique d'action sociale. Trouvez sur Sgen+ les pages « action sociale » de votre nouvelle académie.

### RÉACTIONS AU MOMENT DE RECEVOIR L'AFFECTATION

« Comme j'avais bien été renseignée par le Sgen-CFDT sur les règles des mutations, je m'étais préparée à partir loin de ma région. »  
*Lucie, SES, TZR, Oise.*

« J'ai pleuré. J'aurais aimé qu'on me dise, lors de ma première année de fac : "il y a un énorme risque que vous arriviez dans l'académie de Créteil ou celle de Versailles" pour être prévenue un peu plus tôt. J'aurais eu un temps d'acceptation et peut-être rencontré des gens qui m'auraient dit : "t'inquiète pas, c'est pas horrible" »  
*Marine, lettres-anglais, Seine-Saint-Denis.*

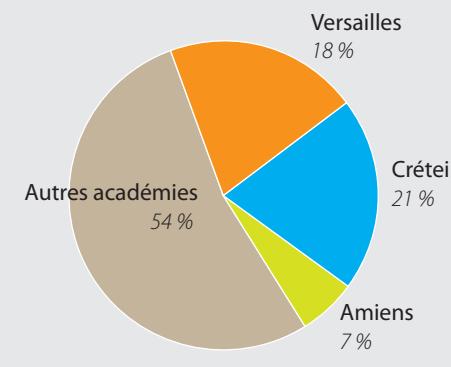
« Je n'étais pas surprise : je savais que je n'aurai pas l'académie de Nantes et j'avais donc fait le vœu stratégique de Créteil. Cela me permettait d'être dans une académie non limitrophe et donc d'avoir plus de points ensuite pour les mutations interacadémiques. Par ailleurs, c'est plus facile de rejoindre Nantes à partir de l'Île-de-France. J'étais quand même inquiète de savoir où je serais affectée et quel public j'aurais. »  
*Marie, anglais, REP, Seine-Saint-Denis.*

### LES PREMIERS MOIS

« À la rentrée de septembre, je n'ai pas eu de poste pendant trois semaines. Ce fut une période très dure : pas de travail, une région nouvelle où je ne connaissais personne. De plus, j'étais obligée de rester sur place puisque j'étais susceptible d'être appelée pour un remplacement du jour au lendemain. Dans ces conditions, on se sent seule et c'est difficile de s'intégrer. Le public est très différent de celui que j'avais connu durant l'année de stage (effectué dans un lycée de centre ville), il y a bien plus d'élèves "à problèmes". Mais je trouve cela intéressant, car il faut s'adapter, et je découvre des pratiques différentes. »  
*Lucie, SES, TZR, Oise.*

« Lors de la pré-rentrée, la principale a tenu un discours très alarmant : "ne souriez pas aux élèves, soyez fermes"... C'était très stressant. J'ai suivi les conseils donnés à l'Espé pour s'intégrer au sein d'un établissement. Je n'ai pas eu peur de parler des difficultés avec les collègues pour avancer et j'ai trouvé auprès d'eux du soutien et des conseils. J'ai tout de suite eu du plaisir à travailler avec les sixièmes. J'avais du mal à faire faire de l'anglais aux troisièmes et à obtenir de la discipline en classe. Je subissais la situation. J'étais face à une façon d'enseigner qui s'imposait à moi et que je n'avais pas envisagée. »  
*Marie, anglais, REP, Seine-Saint-Denis.*

### Dans quelle académie étaient affectés les néotitulaires en 2016



Les académies du Sud et de l'Ouest ne gardent que la moitié de leurs stagiaires (1/3 à Rennes et Bordeaux). Les autres vont souvent en Île-de-France (ou à Amiens) qui accueille près de la moitié des néotitulaires.

Presque toujours, obtenir un poste fixe n'est possible que grâce à un vœu large (commune, groupement de communes, département). À l'inverse, une minorité importante est affectée en extension, c'est-à-dire en dehors de ses vœux.

Il est essentiel de formuler des vœux en nombre suffisant et réalistes. Et d'être conseillée par des élus qui connaissent l'académie.

## LE SOUTIEN COLLECTIF

« Il y a une évolution, je me rends compte des problèmes que j'ai, je me rends compte que lors de la rentrée j'aurais peut-être dû être un peu plus stricte avec la classe de garçons et les aborder différemment. Je regarde le passé et je me dis "ça, tu feras plus". C'est finalement les collègues néo-titulaires qui m'ont le plus aidée. Il y a une solidarité qui s'est établie avec eux. Les anciens sont habitués à voir défilé des collègues néo-titulaires, ils sont peu touchés par cela. Et j'ai aussi été aidée par le Sgen-CFDT. »

*Marine, lettres-anglais, Seine-Saint-Denis.*

« Des améliorations en rapport avec la gestion de certains élèves difficiles ont été obtenues grâce à l'aide des collègues, des professeurs principaux de mes classes notamment, et avec le soutien de la hiérarchie. La solidarité entre collègues est vraiment un point très positif dans mes deux établissements. »

*Laura, TZR, Seine-Saint-Denis.*

## LISEZ LA SUITE

<http://www.cfdt.fr/temoignages-stagiaires>

## INSTALLATION

« Peu après avoir reçu l'information de mon affectation au collège par le Sgen-CFDT, j'ai été contactée par un collègue qui m'a présenté l'établissement. Il m'a dit qu'il y avait beaucoup de jeunes collègues, il m'a donné des informations pour me loger. C'était super. »

*Marie, anglais, REP, Seine-Saint-Denis.*

« Mes deux établissements ont organisé un temps d'accueil aussi bien pour les nouveaux professeurs que pour les nouveaux élèves. Cela m'a permis de me familiariser quelques jours avec l'établissement, son fonctionnement et les collègues, avant le début des cours et cela a été très appréciable. »

*Laura, TZR, Seine-Saint-Denis.*

## BILAN DE L'EXPÉRIENCE ?

« Le bilan est positif, l'expérience enrichissante. Les collègues me font découvrir d'autres pratiques. L'intégration est facile, il y a beaucoup de jeunes enseignants qui sont dans la même situation. Au final, je trouve que j'ai beaucoup appris sur moi-même. Je pense qu'il y a beaucoup de choses positives dans cette expérience et c'est important d'en prendre conscience. »

*Lucie, SES, TZR, Oise.*

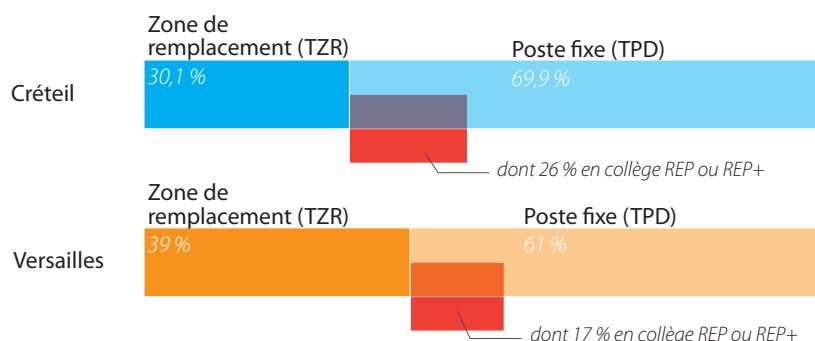
« La peur que j'ai eue venait des autres collègues de mon académie. Finalement, c'est plus facile que mon année de stage à Nancy-Metz. Ici, ils ont l'habitude de voir des jeunes, des femmes. »

*Marine, lettres-anglais, Seine-Saint-Denis.*

« J'ai rencontré une équipe de collègues super. Être en région parisienne et habiter près de Paris, c'est aussi l'opportunité de profiter d'un bain de culture, c'est génial. J'ai beaucoup appris sur mon rôle de professeur. Les élèves ne sont pas tous aussi difficiles à gérer en classe, mais beaucoup connaissent des situations familiales catastrophiques, plusieurs sont en foyer ou en famille d'accueil, c'est un contexte social très difficile. »

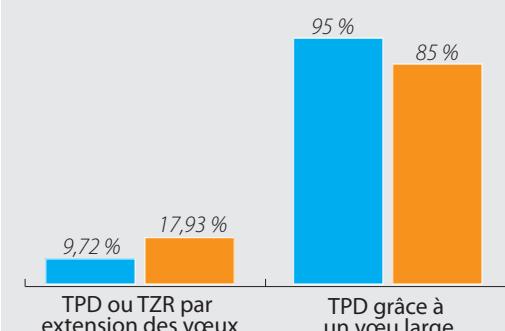
*Marie, anglais, REP, Seine-Saint-Denis.*

## Quel type de poste les néotitulaires ont-ils obtenu à Versailles et Créteil en 2015 ?



La situation est très variable selon les disciplines et les départements.

## Avec quel voeu obtenir un poste ? (en bleu, Crétel ; en orange, Versailles)



# Des équipes d'élu·es Sgen-CFDT à votre service

« Tu viens d'être nommé·e dans notre académie et le Sgen-CFDT a le grand plaisir de te souhaiter la bienvenue. Toute notre équipe de militant·es et d'élu·es en Capa est prête à t'accueillir et te propose son aide ».

C'est ce que dit le courriel envoyé à tous les entrants de l'académie d'Amiens avec les photos des représentant·es élu·es Sgen-CFDT pour les identifier plus facilement.

## Mais de quelle aide s'agit-il ?

● Vous avez besoin d'être informé·e sur les règles d'affectation et chaque académie a son propre barème. Les équipes du Sgen-CFDT mettent à votre disposition un guide. C'est le cas du Sgen-CFDT Crétel dont le journal s'intitule *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le mouvement intra-académique*. En effet, le mouvement est une mécanique subtile face à laquelle il convient d'être bien informé·e. Mais cela ne s'arrête pas là. Ce que le Sgen-CFDT vous propose, c'est de vous conseiller personnellement et de suivre votre dossier jusqu'à votre affectation en établissement.

## Ne pas se lancer seul, c'est trop risqué !

● Pour bénéficier de l'expertise et du conseil des élu·es, il suffit de prendre contact avec le Sgen-CFDT de votre académie d'accueil. Que ce soit à Amiens, à Crétel ou à Versailles, ils vous proposeront une véritable assistance pour la formulation de vos vœux en entretien, ou lors d'un rendez-vous téléphonique ou par Skype. L'enjeu est de taille : éviter de subir son affectation

en construisant avec nous une véritable « stratégie » de mutation.

## Un outil de dialogue et de suivi avec les élu·es : le site Sgen+

● Les élu·es Sgen-CFDT vous invitent, si vous ne l'avez déjà fait, à créer un compte et une fiche de mutation intra sur le site Sgen+. Toutes les informations que vous indiquerez dans votre fiche leur permettront de vérifier votre barème et de vous assurer de la cohérence de votre demande. Ils pourront ainsi suivre votre dossier tout au long des échéances importantes : groupe de travail de vérification de barèmes - commission paritaire académique d'affectation, phase d'ajustement des TZ... Sgen+, c'est aussi une boîte de dialogue avec les élu·es pour vos questions et la garantie d'être informé·e au plus vite des résultats des différentes commissions.

## Faciliter votre installation et votre quotidien

● Les équipes des Sgen-CFDT Versailles et Crétel vous proposent aussi diverses informations pour vous repérer dans ces deux académies, des astuces et conseils pour faciliter votre installation et vos déplacements (aides au logement, infos sur les transports franciliens...).

Les conditions d'entrée dans le métier sont une priorité pour le Sgen-CFDT. Pour rompre l'isolement des débuts de carrière, il met à disposition des adhérent·es un réseau de militant·es qui les accueille et leur fait bénéficier de son expertise professionnelle. Par exemple, le Sgen-CFDT Crétel propose aux collègues néo-titulaires des rencontres pour échanger sur les pratiques professionnelles et les problèmes rencontrés...

## Pour organiser les vœux de mutation intra-académique :

- élargir progressivement les vœux jusqu'à un ou des vœux du type « tout poste dans un département » ;
- envisager des vœux de type zone de remplacement ;
- avoir un œil sur les barres intra-académiques des années précédentes pour faire une demande réaliste ;
- contacter le Sgen-CFDT local :  
Amiens ▶ [amiens@sgen.cfdt.fr](mailto:amiens@sgen.cfdt.fr)  
Crétel ▶ [sgencreteil2d@laposte.net](mailto:sgencreteil2d@laposte.net)  
Versailles ▶ [elusgen@cfdtversailles.fr](mailto:elusgen@cfdtversailles.fr)

Pensez à renseigner une fiche intra sur Sgen+

<http://sgenplus.cfdt.fr>

# Le Sgen-CFDT à vos côtés jusqu'à la prise de fonctions

## Mars-avril 2016

Informations et conseils pour participer aux mutations intra-académiques : les militant·es et élu·es suivent votre fiche et vous aident à mieux connaître votre nouvelle académie.

## Mai 2016

Suivi de votre dossier, en lien avec les services de votre rectorat, et information sur le barème validé.

## Juin 2016

Suivi de votre dossier en Capa par les élu·es : vous êtes informé·e de votre nouvelle affectation par mail dès la fin de la Capa.

## Juillet-août 2016

Si vous êtes affecté·e en zone de remplacement, les militant·es du Sgen-CFDT continuent de suivre votre dossier et vous informent de votre affectation dès qu'elle est connue.

## Septembre 2016

Les équipes locales du Sgen-CFDT vous accueillent dans votre établissement ; dans votre département ou dans votre académie.